

CESER de Bourgogne-Franche-Comté
Séance plénière du 28 mars 2017
Rapport 2-2, sur l'extension de l'ADEC Micro-techniques au périmètre BFC.
Déclaration de Michel Faivre-Picon, au nom de la CGT,

Comme vous l'avez vu dans le document, la CGT n'avait pas signé l'ADEC Micro-techniques Franche Comté, contrairement à d'autres ADEC comme l'ADEC Automobile par exemple.

La CGT n'avait pas signé cet ADEC micro-techniques pour 3 raisons :

- Les partenaires sociaux n'ont pas accepté d'intégrer dans l'ADEC le passeport professionnel qui venait pourtant d'être mis en place et signé par tous quelques jours auparavant,
- il n'y avait pas de prise en compte de la reconnaissance des qualifications,
- une évaluation insuffisante.

Pour ces raisons, la CGT s'abstiendra sur l'avis.